

**INFOGERMC INFOGERMC INFOGERMC**



C. Dolin

**OCTOBRE/NOVEMBRE 2001**

Réalisation : Jean-Michel PACAUD, Daniel LEDON  
et Michel MAZET

*Infogermc* est une feuille qui paraît avant chaque Assemblée, soit trois fois par an et chaque fois que la rédaction le jugera nécessaire. Les travaux contenus dans *Infogermc* ne sont pas distribués en vue d'une utilisation scientifique permanente. The works contained in *Infogermc* are not issued for permanent scientific record (ICZN, art. 8. 2).

Tout courrier doit être adressé à:

**Michel MAZET**, 12-14 Avenue des Acacias,  
95160 Montmorency

**Daniel LEDON**, 17<sup>ter</sup> rue du Pont Colbert  
(A3), 78000 Versailles.

**L**a prochaine assemblée du GERMC aura lieu le **Samedi 24 Novembre 2001** au foyer Matteraz, 1 rue Jean-Pierre Timbaud à Fontenay-sous-Bois, à 14 heures.

Procès verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2001 :

*Présents* : C. Dolin, J.-L. Marcomini, J.-M. Pacaud, P. Dudon, P. Lozouet, L. Dolin, D. Merle, J.-P. Baut, M. Dion, A. Leroy, J.-M. Canevet, D. Ledon, M. Mazet.

*Excusés* : B. Pattedoie, J.-M. Garin, R. Reyl, J. Pons.

Daniel LEDON, président du GERMC ouvre la séance de la 30<sup>ème</sup> réunion et demande au Trésorier, J.-L. MARCOMINI, de présenter le bilan financier.

J.-L. MARCOMINI rappelle qu'il faut impérativement libeller les chèques à l'ordre du GERMC et que la cotisation 2002 sera fixé à 35 Euro.

D. LEDON précise qu'il est indispensable de distribuer aux nouveaux membres les statuts de l'association.

Nous prévoyons le renouvellement du conseil d'administration pour la réunion de Novembre 2001 : les candidatures sont ouvertes...

D. LEDON, L. DOLIN et P. LOZOUET ont évoqué la vie et les travaux de Maurice COSSMANN, ingénieur des Ponts et Chaussées.

P. LOZOUET et D. MERLE, suite à la lecture d'un courrier, nous ont parlé du Code de nomenclature. J.-M. PACAUD et P. LOZOUET ont cité quelques anecdotes au sujet de certains taxons. A ce propos P. LOZOUET nous apprend que le Musée de Munich a passé une annonce permettant à toute personne (moyennant finance...) de donner le nom de la personne de son choix à toute nouvelle espèce...

Pour terminer la séance, du matériel a été présenté.

***Cossmanniana* vol. 8 (1-4)**

Jacques Le Renard, éditeur de la revue, met un point final au prochain *Cossmanniana* qui devrait être prêt pour fin novembre. Il est possible que nous mordons un peu sur janvier 2002 pour la distribution.

**Nouveaux adhérents (2000/2001)** auxquels nous souhaitons la bienvenue:

Michel Folliot (La Teste); Jean-Marie Canevet (Chatou); M. Dion (Courville); Eivind Palm (Follenslev).



## Deux remarques à propos du Code de Nomenclature

Pour les taxons publiés avant 1961, aux termes de l'article 45.6.2 du CINZ, une morphe est de rang infra-subspécifique. Aux termes de l'article 45.6.4, une forme est de rang subspécifique. Le code introduit donc une différence essentielle entre morphe et forme, puisque l'une est gérée par le code et pas l'autre, alors qu'en français courant, les deux termes sont quasi-synonymes. Attention à la confusion. Le nouveau Code (4<sup>ème</sup> édition 1999) simplifie les choses, forme ou morphe n'ont aucun statut.

Lorsqu'un taxon est proposé en remplacement pour cause de préemploi, le code désigne cela '*nomen novum*' ce qui signifie 'nom nouveau'. Or l'introduction d'un nouveau taxon en tant que nov. sp. est en soi un nom nouveau mais n'est pas un *nomen novum* au sens du code. J'aurais pour ma part préféré '*nomen mutatum*' qui signifie 'nom changé'.

### Types et compagnie

Lorsqu'un taxon est introduit, l'ensemble des échantillons sur lesquels un auteur fonde son taxon sont des syntypes et constituent la série-type. Si un échantillon est désigné pour être le type porte-nom du taxon, il devient l'holotype, les autres syntypes devenant des paratypes. Si aucun échantillon n'a été désigné, mais qu'un auteur subséquent désigne un échantillon pour être le type porte-nom du taxon, cet échantillon devient le lectotype. Il doit être choisi parmi la série-type. Les autres syntypes deviennent des paralectotypes. Si le type porte-nom est unique, même s'il n'a pas été désigné par l'auteur d'origine, il est l'holotype par monotypie. Si la série-type n'existe plus, un néotype peut être désigné.

Un topotype est un échantillon issu de la localité-type, localité du type porte-nom.

Un plésiotype (plésio signifiant 'voisin') est échantillon suffisamment proche du type pour pouvoir être utilisé en lieu et place du type pour une description ou une figuration.

Attention, certains de ces termes sont régis de façon très stricte par le code de nomenclature (articles 71 à 76), et seul ce dernier doit servir de référence.

### Latine orare

*Sic* : ainsi, tel que. Est utilisé pour souligner que l'on rapporte les propos de quelqu'un sans y apporter le moindre changement

*Pars, ex parte, pro parte* : pour partie. Est utilisé pour signifier qu'une description s'applique à deux ou plusieurs espèces et que seulement une partie

convient pour l'espèce dont on parle. Si la majorité de la description convient, on utilise *ex max(ima)* parte, sinon *ex min(ima)* parte

*Olim* : autrefois

*Auct.* : *auctores* : des auteurs. Exemple : *Murex machin auct.* Non d'Orb. signifie que le *Murex machin* de d'Orbigny a été mal compris des auteurs subséquents et désigne ce *Murex* et non pas le *Murex machin* tel que l'avait compris d'Orbigny

*Nov. sp.* : *nova species* : nouvelle espèce

*Nov. gen.* : *novus genus* : nouveau genre

*Em., emend.* : *emendatum* : participe passé de *emendo* qui signifie corriger

*Addenda* : littéralement : devant être ajouté

*Nom. Mut.* : *nomen mutatum* : nom changé

*Mss* : abbréviation de *manu scriptus* : écrit à la main

*In sched.* : on trouve parfois écrit in extenso in

*schedis* qui signifie sur des feuilles. Je préfère pour ma part considérer in sched. Comme l'abréviation de *in schedula* (*ulus, ula* étant un diminutif latin) que l'on peut traduire par sur une petite feuille, un billet, une étiquette

*Bona* : bonne

*Mala* : mauvaise

*Sola* : seule

*Erratum* : erreur, faute (errata au pluriel)

*Non...nec....* : non ....ni ....

*Nec ... nec ...* : ni ... ni ...

*An ead. sp.* : *an eadem species* : on introduit le doute dans la question : est-ce vraiment la même espèce?

*An potius* : ne serait-ce pas plutôt

*Tantum* : plusieurs sens à ce mot. Celui qu'il semble falloir retenir est : seulement

*Exclus. Fig.* : à l'exclusion des figures

*Exclus. Syn.* : à l'exclusion de la synonymie

*Nom. Nud.* : *nomen nudum* : est utilisé pour désigner un taxon qui n'est ni décrit ni figuré et n'est donc pas disponible au regard du code

*Ibid.* : *ibidem* : adverbe signifiant ici même, dans ce cas

*Pro* : à la place de

*s. l.* : *sensu lato* : au sens large

*s. s.* : *sensu stricto* : au sens strict

### Et toujours dans un but pédagogique : comment former un nom de famille (ou de sous-famille)

On prend le genre à l'origine du nom, on le met au génitif, on enlève la terminaison, on garde le radical et on rajoute *idae* (*inae* pour les sous-familles).

Exemples :

*Natica* – génitif : *naticae* – terminaison : *ae* – radical : *Natic* -> *Naticidae*



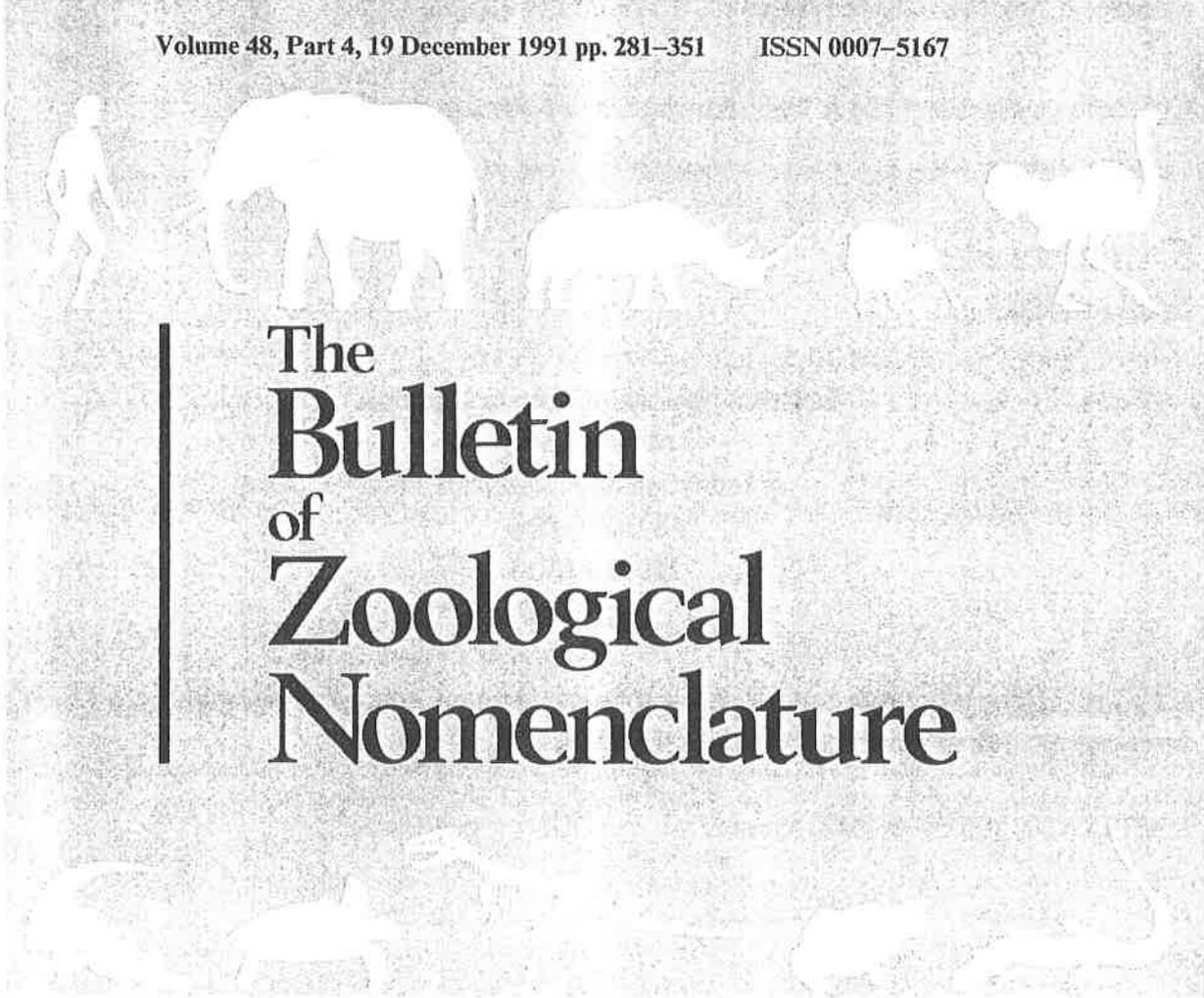
Info-Germc octobre-novembre 2001

Cancellaria – génitif : cancellariae – terminaison : ae  
– radical : Cancellari -> Cancellariidae  
Trochus – génitif : Trochi – terminaison : i n-  
radical : Troch -> Trochidae  
Sinum – génitif : Sini – terminaison : i – radical : Sin  
->Sininae  
Typhis : génitif : Typhis – terminaison : is – radical :  
Typh -> Typhidae  
Murex : génitif : Muricis – terminaison : is – radical :  
Muric -> Muricidae  
Cassis – génitif : Cassidis – terminaison : is –  
radical : Cassid -> Cassidae  
Mus (souris) : génitif : Muris – terminaison : is –  
radical : Mur -> Muridae

Sans parler de "grammaire", force est de constater que la gestion et l'utilisation des noms scientifiques s'avèrent souvent particulièrement délicates; dans des cas, finalement assez nombreux, le code de nomenclature répond de manière insatisfaisante aux problèmes rencontrés. Il reste le recours à la Commission Internationale de Nomenclature qui statue sur les cas qui lui sont présentés. La décision prise par la commission est alors publiée dans le "Bulletin of Zoological Nomenclature" sous forme "d'Opinion".

*Lucien Lagarde* (Bordeaux)

Volume 48, Part 4, 19 December 1991 pp. 281–351 ISSN 0007–5167



**COTISATIONS 2001**  
**2001 DUES**

Année calendaire de Janvier à Décembre.  
Calendar year January through December.

Membre (France) : **200,00 Frf (Euros 30,49)**  
Member (Countries outside France) : **220,00 Frf (Euros 33,54)**

Cotisaion payable par chèque en FRF ou en Euros à l'ordre du : **GERMC**  
Payment dues by chek in French francs or in Euros in order : **GERMC**

Règlement à adresser à :  
Send payment to :

Museum National d'Histoire Naturelle  
Lab. de BIMM  
A l'attention de P. LOZOUET  
55 rue Buffon  
75005 PARIS

**ATTENTION** : Nous vous rappelons que tous les membres non à jour de la cotisation 2000  
**ne recevront pas le prochain COSSMANNANIA !**

RAPPEL COTISATION 2000 à jour :           OUI          NON          

RAPPEL COTISATION 2001 à jour :           OUI          NON